

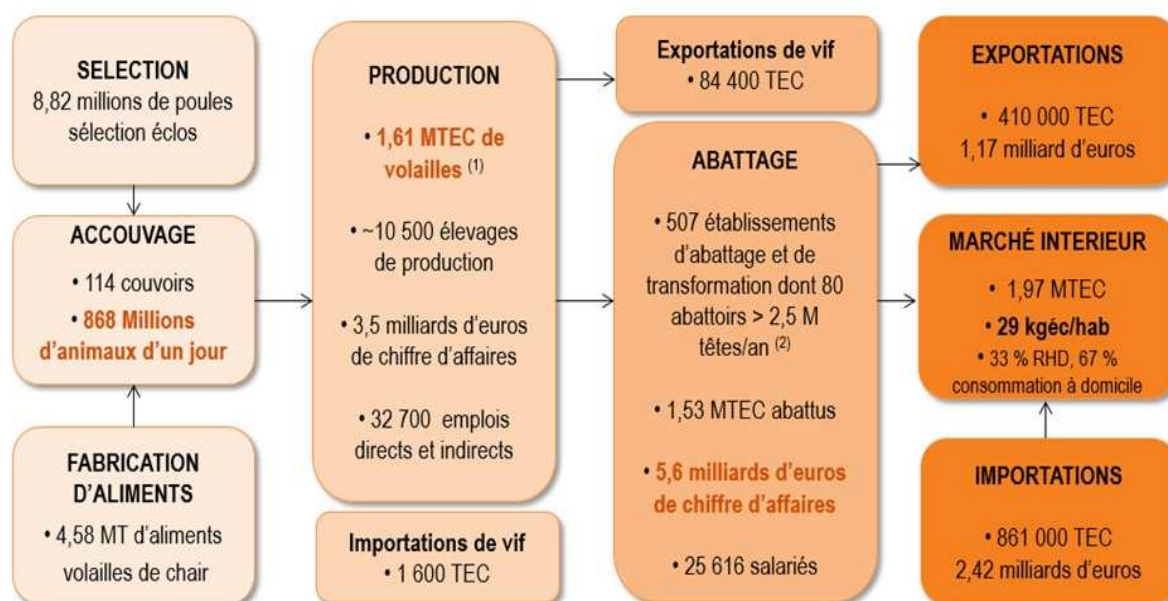
Section 4 – Volailles de chair

Il est recommandé de commencer par lire la méthode générale de l'Observatoire décrite dans le Chapitre 1.

1. CIRCUITS DE COMMERCIALISATION EN FILIÈRE VOLAILLES DE CHAIR

Schéma 12

Cartographie des flux dans la filière volailles de chair en 2023



(1) Y compris canards gras, SSP : statistique agricole annuelle, (2) Abattoirs traitant plus de 2,5 millions de têtes / an, enquête 2023

tec : tonne équivalent carcasse, kgéc : kilogramme équivalent carcasse, MTEC : million TEC
Produits élaborés crus et cuits inclus

Sources : Itavi, d'après SSP, Compte de l'agriculture, Coop de France NA, ESANE (2021), RICA France – Données 2023

1.1. Une filière intégrée dans les échanges internationaux

L'Observatoire centre l'analyse du circuit de distribution sur des produits au détail en GMS censés provenir de l'élevage français. L'export constitue également un débouché important pour la filière. Les importations jouent un rôle clé dans l'approvisionnement du marché intérieur, en particulier pour la restauration hors domicile (RHD), l'industrie de seconde transformation, et dans une moindre mesure, la GMS (schéma 12).

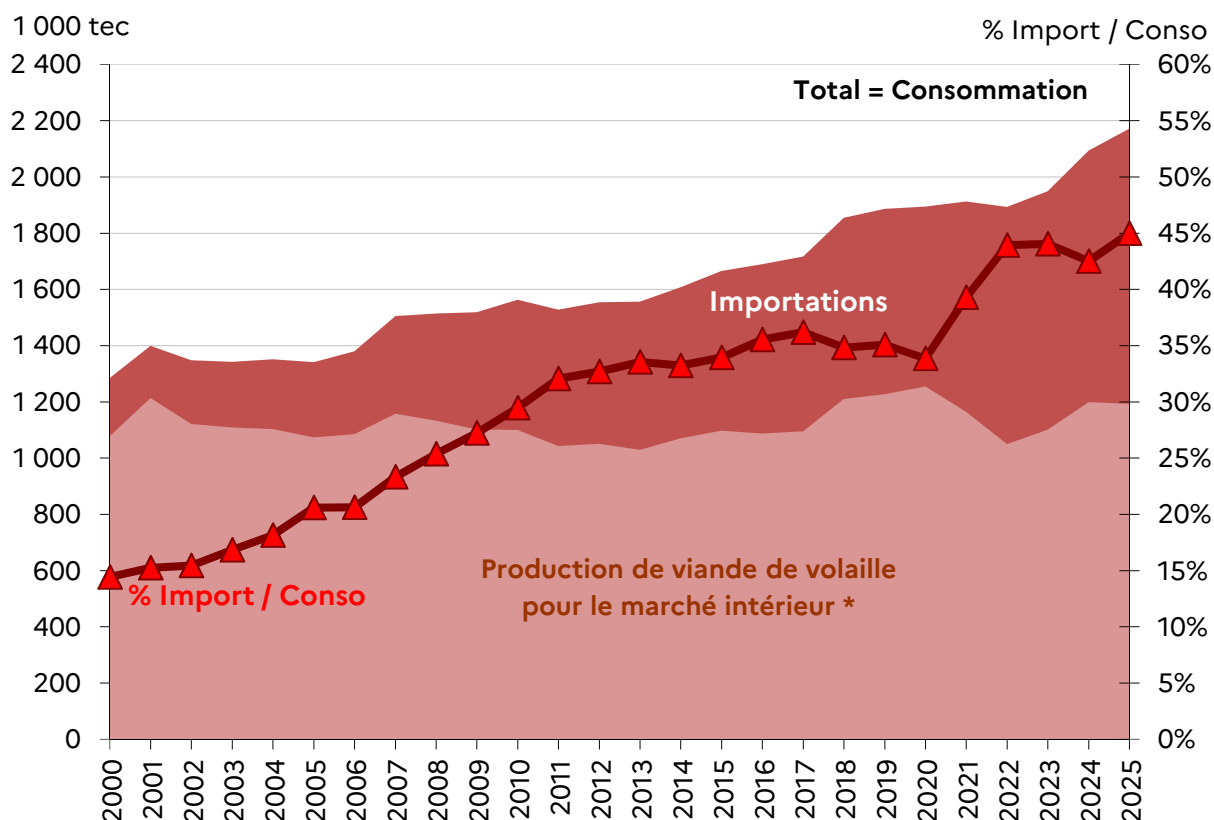
La RHD, fortement soumise à des contraintes de coûts d'approvisionnement, capte une grande partie de la viande importée, mais la structuration de ce débouché est mal connue. En revanche, les professionnels de la filière veillent à garantir l'origine et la traçabilité des produits proposés en libre-service dans les rayons des GMS, initiative accompagnée par le logo « Volaille française » depuis 2014.

Ainsi, les représentations de la décomposition des prix au détail qui vont suivre (partie 3), d'une part n'illustrent qu'un aspect de la valorisation industrielle (celle destinée au marché français des GMS), d'autre part peuvent présenter un biais lié du fait de la non-prise en compte des importations de viandes de volailles destinées à la distribution (non-négligeables s'agissant des découpes).

Enfin, les comptes de l'industrie des viandes de volailles présentés dans la partie 5 retracent l'ensemble de l'activité du secteur, tous débouchés compris (GMS, RHD, export).

Graphique 94

La croissance de la consommation de viande de volailles s'accompagne d'une augmentation de la part des importations dans la consommation française



Sources: FranceAgriMer, d'après SSP et douane française

1.2 La consommation de volaille croît plus hors du circuit GMS

La filière volaille de chair se distingue par une forte croissance de sa consommation (figure 94), bien supérieure à celle des autres viandes. Entre 2015 et 2025, la consommation totale de volailles a progressé en moyenne de 2,8 % par an, tirée principalement par le poulet (+ 4,5 %).¹

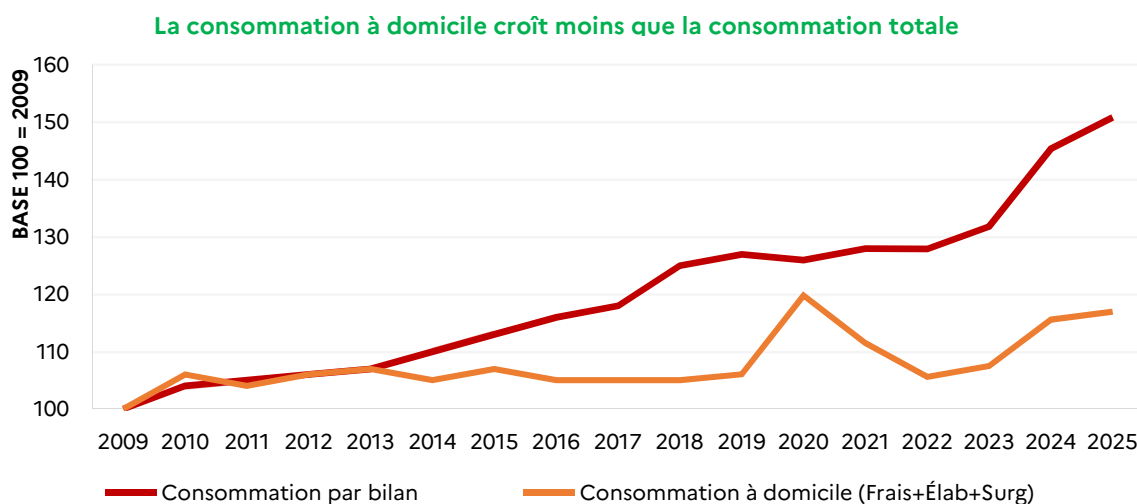
Cette croissance est principalement concentrée hors du circuit des grandes surfaces, au profit de l'industrie agroalimentaire, des grossistes et de la restauration hors domicile (Graphique 95). En parallèle, la consommation à domicile, après un recul moyen de 1 % par an entre 2016 et 2019 et un fort repli en 2022 dû à l'influenza aviaire, poursuit sa croissance modérée entamée en 2023 avec une augmentation de 1,2 % en 2025.

¹ Sources : Worldpanel by Numerator tous circuits, toutes volailles fraîches et surgelées pour les données de consommation à domicile ; SSP et douane française pour les autres données.

En 2018, la RHD représenterait entre 25 % et 35 % de la consommation totale de volailles², avec 43 % des volumes attribués à la restauration collective d'après Gira Foodservice. Cette proportion étant très proche de l'ensemble des produits carnés (40 %). Les volailles, essentiellement le poulet, comptaient pour 31 % des viandes achetées par la RHD.

La matière première la plus recherchée est le filet de poulet (frais, congelé ou transformé), pour laquelle la filière française est fragilisée par un déficit de compétitivité qui bénéficie aux importations européennes, notamment en provenance de la Belgique, des Pays-Bas, de l'Allemagne et de la Pologne. Le seul segment préservé des importations semble être celui du haut de gamme (certifié, SIQO), qui garantit de fait un approvisionnement français.

Graphique 95



Sources: FranceAgriMer, d'après SSP, Worldpanel by Numerator et douane française

1.3 Les importations et leur part dans la consommation augmentent, principalement par le biais de l'industrie de transformation

Les importations de viandes de volaille ont connu une forte croissance depuis les années 2000 (entre 2015 et 2025 + 5,8 % en moyenne par an, dont + 6,5 % pour le poulet).

Ainsi, elles couvrent une part croissante du marché français, avec un ralentissement entre 2015 et 2020, suivi d'un rebond en 2021. Cette évolution entraîne une perte progressive de parts de marché pour la production française, qui cherche à se repositionner sur les segments de la RHD et de l'industrie. Depuis 2022, la part des importations se stabilise à un niveau historiquement élevé, à près de 45 %. Ainsi, l'autosuffisance de la filière a chuté, passant d'un peu plus de 110 % (2009-2012) à 80 % en 2025.

Une étude d'AND International conduite pour FranceAgriMer en 2021 a permis de quantifier l'évolution des flux d'importation de viandes de poulet entre 2015 et 2019 (tableau 10). Entre 2015 et 2019, les importations destinées à l'industrie de la transformation ont augmenté de

² Pour l'année 2018, GIRA Foodservice estimait les achats de volailles et lapins par la RHD (restauration collective, commerciale et boulangerie, hors autres circuits alternatifs) à 191 milliers de tonnes, ce qui, rapporté aux volumes d'achats de ménages estimés par Worldpanel by Numerator, représenterait environ un quart de la consommation totale, à domicile et hors domicile. Toutefois, d'après l'interprofession (ANVOL), cette part de la RHD serait plutôt de 35 %.

23 %, surtout pour les produits élaborés (panés, charcuteries, viandes cuites). Néanmoins, le taux d'importation dans l'industrie de la transformation s'est stabilisé à 72 %.

Tableau 10

Évolution des volumes importés (en milliers de TPF) et du taux d'importation de viande de poulet en France

	Volume du marché		Volumes importés		Taux d'importation	
	2015	2019	2015	2019	2015	2019
Détail	539	557	51	84	9 %	15 %
RHD	121	138	81	82	67 %	59 %
Industrie	263	342	191	233	73 %	72 %

Sources: FranceAgriMer, d'après AND International

2. DONNÉES ET MÉTHODES SPÉCIFIQUES DE LA DÉCOMPOSITION DES PRIX AU DÉTAIL DANS LA FILIÈRE VOLAILLES DE CHAIR

2.1. Valeurs en vif

Plus de 90 % des volumes de volailles produits font l'objet de contrats de production, dits d'intégration ou de quasi-intégration (Magdelaine, 2008). C'est un mode d'organisation contractuelle entre les éleveurs et des entreprises industrielles ou commerciales (« intégrateurs ») qui fournissent aux éleveurs certains moyens de production, dont l'alimentation des animaux et, généralement, les poussins ; l'éleveur est souvent propriétaire des bâtiments, plus rarement du cheptel. Les intégrateurs planifient la production des élevages et reprennent les animaux prêts pour l'abattage en rémunérant les éleveurs selon les modalités prévues dans les contrats.

La valeur unitaire du produit agricole, soit la valeur du kg d'animal vif prêt pour l'abattoir, n'est donc pas la recette unitaire du producteur agricole, éleveur « intégré », mais le prix de cession de l'animal fini par l'intégrateur à l'abatteur. Des enquêtes statistiques fournissant mensuellement les prix moyens au kg vif sont nécessaires au calcul des indices de prix des produits agricoles à la production (IPPAP) des volailles. Ces données sont fournies en niveau à l'Observatoire pour les agrégats suivants : dindes et dindons, poulets (label et standard). L'Observatoire utilise ces valeurs en vif, converties en valeur par kg de carcasse, comme indicateurs de la valeur de la matière première agricole de la filière, cette valeur étant coproduite par l'éleveur et son intégrateur.

2.2. Prix des viandes de volaille vendues par l'industrie à la grande distribution

Depuis 2021, l'Insee fournit à FranceAgriMer un indice permettant de suivre le prix moyen sortie industrie du poulet Label Rouge, permettant de désagréger l'indicateur de marge brute aval entre celle de l'industrie abattage-découpe et celle de la distribution.

L'Observatoire dispose de prix moyens industriels calculés à partir de relevés par l'Insee auprès des principaux opérateurs pour trois ensembles de produits : poulet entier prêt-à-cuire (PAC) Label Rouge, escalope de filet de poulet standard et cuisse de poulet standard.

Le PVI Insee 2025 n'est pas utilisable pour l'escalope/filet de poulet. Les résultats publiés pour l'escalope/filet de poulet sont calculés à partir des prix enquêtés directement par l'Observatoire auprès d'entreprises représentant, à dire d'experts, environ 70 % de l'activité.

On dispose des données d'exportations françaises vers la Belgique pour estimer les prix industriels des ailes de poulet. Ces données sur les valeurs sortie abattage-découpe des principales pièces issues d'une carcasse de volaille, complétées par leurs poids moyens, permettent d'estimer la valeur de matière première entrée-abattoir des découpes de cuisses et d'escalopes de poulet en considérant que le rapport entre valeur entrée-abattoir et valeur sortie abattage-découpe est identique quelle que soit la pièce, et égal à celui de l'ensemble de la carcasse (Mainsant, Porin, 2002).

Une enquête conduite en 2014 auprès des industriels a permis de recueillir des références sur la valorisation des abats (gésiers, foie), de certaines viandes secondaires (*trimming*) et autres coproduits, ce qui a ainsi permis de préciser les estimations des indicateurs de marges brutes industrielles sur les produits de consommation étudiés (voir partie 2.4.). La valorisation des coproduits varie d'une année à l'autre pour les abatteurs, elle peut venir abaisser le coût entrée-abattoir ou au contraire l'augmenter. Dans la décomposition du prix au détail, la valorisation prise en compte dans le calcul de la valeur du coût entrée-abattoir vient diminuer marginalement le coût d'acquisition entrée-abattoir.

2.3. Prix des viandes de volaille vendues en grande distribution

Les références de prix des volailles au détail sont les prix d'achat moyens pondérés issus du panel de consommateurs Worldpanel by Numerator. Pour établir des valeurs moyennes annuelles composant le prix au détail (coût entrée-abattoir, marges brutes de l'aval), les données de base, mensuelles, sont pondérées quel que soit le stade (production, industrie, GMS) par les quantités achetées mensuellement en GMS en dernière année, ceci afin de garantir que les évolutions de ces valeurs annuelles soient uniquement dues aux évolutions des prix, et non influencées par d'éventuelles variations interannuelles de la répartition des achats dans l'année.

Avant 2019, l'Observatoire s'intéressait aux regroupements hors Label Rouge et hors bio, ce qui revenait à observer les poulets standards et certifiés. Depuis 2019, pour les découpes, l'Observatoire suit la sous-catégorie « sans label ». Ces produits sont désormais standards au sens strict. Cette modification permet d'être plus homogène dans le suivi des prix tout au long de la filière.

2.4. Représentativité des produits de volaille de l'OFPM

La représentativité des produits suivis par l'Observatoire est présentée ci-dessous pour les années 2022, 2023, 2024 et 2025. Elle est calculée à partir des quantités achetées en supermarché et en hypermarché renseignées dans le panel Worldpanel by Numerator. Ces pourcentages sont évalués par le rapport de ces quantités d'achat sur le total de l'espèce correspondante (hors élaborés, hors charcuteries et hors abats) et également sur le total volaille*.

Tableau 11

Part des achats des produits suivis par l'Observatoire dans les quantités totales achetées

	2022	2023	2024	2025
Sur total poulet - hors élaborés, charcuterie et abats				
Poulet PAC - Label Rouge	15,4 %	14,5 %	13,8 %	13,8 %
Cuisse standard	18,9 %	20,4 %	19,5 %	18,7 %
Escalope standard	19,6 %	21,1 %	22,5 %	22,3 %
Sur total volaille* - hors élaborés, charcuterie et abats				
Poulet PAC - Label Rouge	11,5 %	11,2 %	10,4 %	10,4 %
Cuisse standard	14,2 %	15,7 %	14,6 %	14,1 %
Escalope standard	14,7 %	16,2 %	17 %	16,9 %

Source : Worldpanel by Numerator

* c'est-à-dire les intitulés Worldpanel by Numerator « Détails Espèces hors lapin » pour les espèces suivantes : canard, oie, chapon, pintade, dinde, poulet et autres espèces.

2.5. Impact de la valorisation des coproduits de l'abattage-découpe

Pour la viande de volaille

Après échanges avec les représentants des industriels, l'Observatoire a conduit en 2014-2015 une enquête sur les résultats 2014 de la valorisation des coproduits et viandes secondaires pour le poulet et la dinde, auprès d'un panel de 6 sociétés représentant 89 % des abattages de poulet standard (hors poulet « export ») en 2014. À noter que les réponses pour la dinde ne sont pas exploitables, faute de réponses suffisantes.

En 2021, le groupe de travail « Porc et volailles » a été consulté sur la nécessité de reconduire une enquête pour actualiser ces données. Les discussions avec les professionnels ont conduit à la conclusion que les données ci-dessous restaient pertinentes.

Quatre catégories de produits ont été suivies dans l'enquête :

- les viandes secondaires : ailes de poulet,
- les abats : cœur, foie, gésier,
- les extrémités : tête, cou, pattes, croupion,
- les coproduits : plumes, sang, peau, graisses, chutes de parage, restes de carcasses et divers produits de catégorie C3 (pour l'alimentation animale).

La marge nette sur coproduits, abats, et après saisie diminue si elle est positive, ou augmente dans le cas contraire, le coût d'achat de la matière première commune aux produits principaux et aux coproduits (i.e. la valeur de la carcasse de poulet entrée-abattoir).

Le tableau suivant présente les résultats ramenés aux quantités valorisées par kilo de pièce ou coproduits :

Tableau 12

Valorisation moyenne des coproduits du poulet standard en 2014

Libellés articles : abats, coproduits, saisie	Chiffres d'affaires HT des quantités valorisées	Coûts spécifiques	Marge nette
	(1) centimes / kg article	(2) centimes / kg	(3) = (1) - (2) centimes / kg
Abats	152,6	- 139,3	13,3
Coproduits, extrémités, reste de la carcasse	10,6	- 2,7	7,9
Saisies	0,5	- 10,2	- 9,7
Abats et coproduits non valorisés		- 7,0	- 7,0
MOYENNE pour l'ensemble des articles	12,8	- 6,8	6,0

Source : OFPM, enquête auprès des entreprises

Les résultats précédents, ramenés aux quantités de poulets traités et divisés par le rendement du vif en carcasse (67 % pour un poulet standard, source SSP pour OFPM), donnent les valeurs par coût unitaire d'achat. Abats et coproduits sont considérés comme des produits joints des PGC : leur valorisation nette vient diminuer le coût d'achat de la matière première (poulet entrée-abattoir) d'environ 4 centimes/kg carcasse (ou 2,7 centimes/kg vif) sur la base de ces résultats 2014. Le tableau ci-après présente les résultats précédents exprimés en pourcentage du prix moyen de la matière première entrée-abattoir.

Tableau 13

Valorisation moyenne des coproduits du poulet standard, ramenée au prix d'achat entrée-abattoir en 2014 (en %)

Libellés articles : abats, coproduits, saisie	Chiffres d'affaires HT des quantités valorisées (1)	Coûts spécifiques (2)	Marge nette (3) = (1) - (2)
	% prix achat vif	% prix achat vif	% prix achat vif
Abats	1,8 %	- 1,6 %	0,2 %
Coproduits, extrémités, reste de la carcasse	4,1 %	- 1,1 %	3,1 %
Saisies	0,0 %	- 0,2 %	- 0,2 %
Abats et coproduits non valorisés		- 0,2 %	- 0,2 %
MOYENNE pour l'ensemble des articles	6,0 %	- 3,2 %	2,8 %

Source : OFPM, enquête auprès des entreprises

3. DÉCOMPOSITION EN COUT DE MATIÈRE PREMIÈRE ET MARGES BRUTES DES PRIX AU DÉTAIL EN GMS DE LA VIANDE DE VOLAILLE

En 2022, année de forte inflation du prix des matières premières, les marges brutes et nettes aval (transformation et GMS) pour la plupart des filières suivies par l'Observatoire ont diminué afin de limiter la hausse des prix au détail. Toutefois, dans un contexte particulier d'offre restreinte de poulet notamment durant l'été, en lien avec une importante crise d'influenza aviaire hautement pathogène, les produits volailles suivis par l'Observatoire se démarquent par une progression des marges brutes et nettes de l'industrie d'abattage-découpe.

Les marges brutes et nettes de la GMS ont diminué en 2022 pour amortir la hausse du prix au détail. En 2023, année de forte inflation, les marges brutes se sont reconstituées, alors que la marge brute de l'industrie continuait d'augmenter.

Après avoir retrouvé dès 2023 des volumes de production supérieurs à 2022, l'augmentation des abattages de poulets s'est poursuivie en 2024 et 2025, portés par une forte demande des consommateurs. Cette hausse de la production est notable puisque la filière a de nouveau enregistré le niveau d'abattage le plus élevé depuis les années 2000. La mise en place de poulets Label Rouge est également en hausse de 5 % en 2025 d'après les données du Synalaf.

En 2025, les achats de viande de poulet à domicile, tous circuits confondus, ont augmenté de 3,8 %. Les découpes de poulet ont particulièrement progressé (+ 1,8 %), notamment grâce à la forte demande pour les escalopes (+ 3,8 %). Les achats de cuisses ont augmenté de 1,6%. En revanche, les ventes de poulet entier prêt-à-cuire Label Rouge ont poursuivi leur recul (- 2,5 %), prolongeant une tendance amorcée depuis plusieurs années.

3.1. Prix et indicateurs de marges brutes en filière volailles : découpes de poulet standard

L'Observatoire suit les deux principales découpes de poulet standard, à savoir les escalopes et les cuisses (désossées ou non, gigues incluses). L'escalope standard est un segment en forte croissance de consommation depuis 2014.

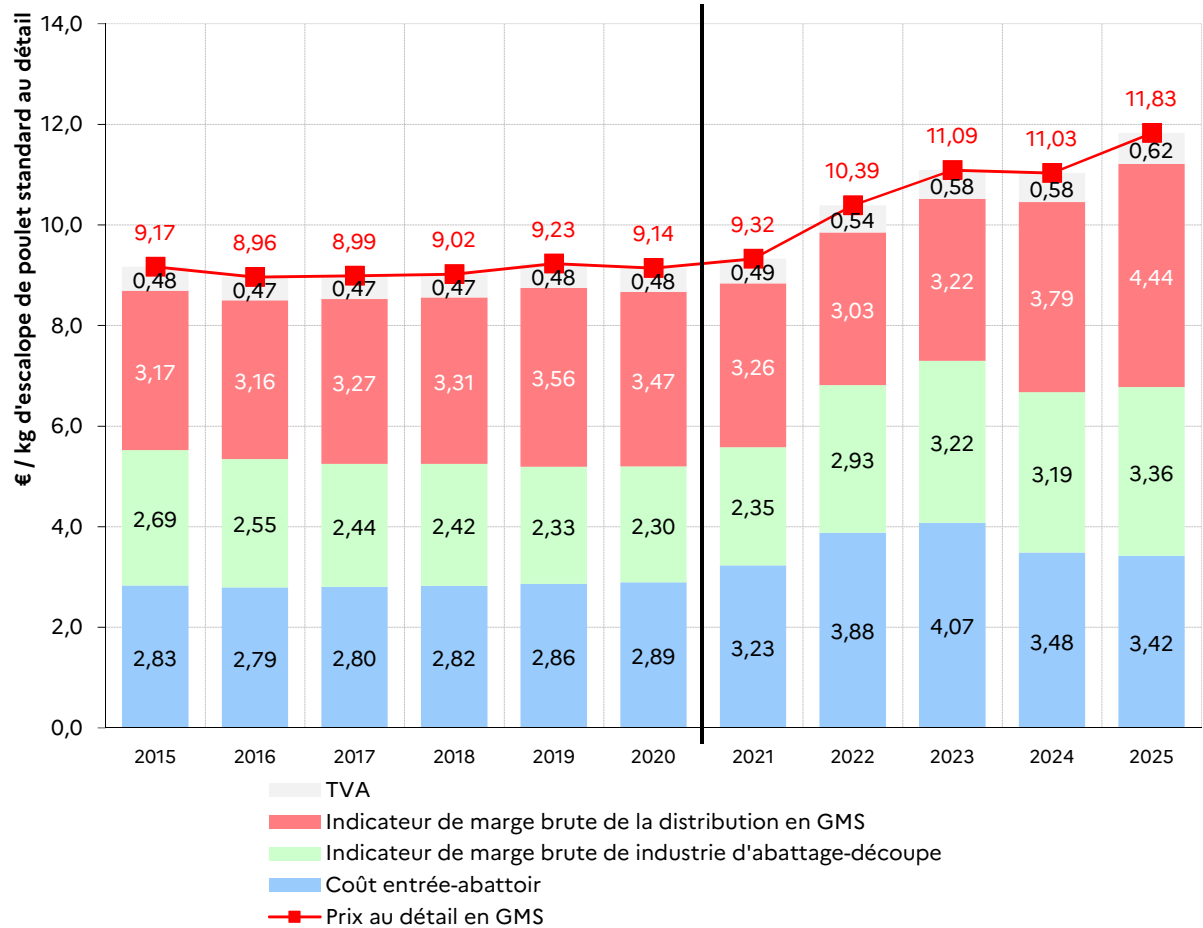
Pour l'escalope/filet de poulet, les résultats ci-dessous utilisent un prix de vente de l'industrie d'abattage-découpe en 2025 issu d'une enquête réalisée directement par l'Observatoire auprès des principaux acteurs du secteur (cf. point 2.2 supra). La rupture de série avec la période précédente est matérialisée par une barre verticale noire. De façon similaire, pour le poulet Label Rouge et la cuisse de poulet, il y a également une rupture de série pour le prix de vente de l'industrie.

NB : Les moyennes annuelles sont obtenues en pondérant les valeurs mensuelles à chaque stade (entrée-abattoir, sortie industrie, détail en GMS) par les quantités d'achat mensuelles au détail en GMS en année de référence : 2025.

3.1.1. Escalope/filet de poulet standard

Graphique 96

Composition du prix annuel moyen au détail en GMS de l'escalope/filet de poulet pour la période 2015-2025



Points d'attention :

- En 2022, contexte particulier d'épizootie influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) entraînant une réduction d'offre surtout au premier semestre ;
- À partir de 2022 les PVI sont issus de l'enquête OFPM auprès des industriels de l'abattage-découpe.

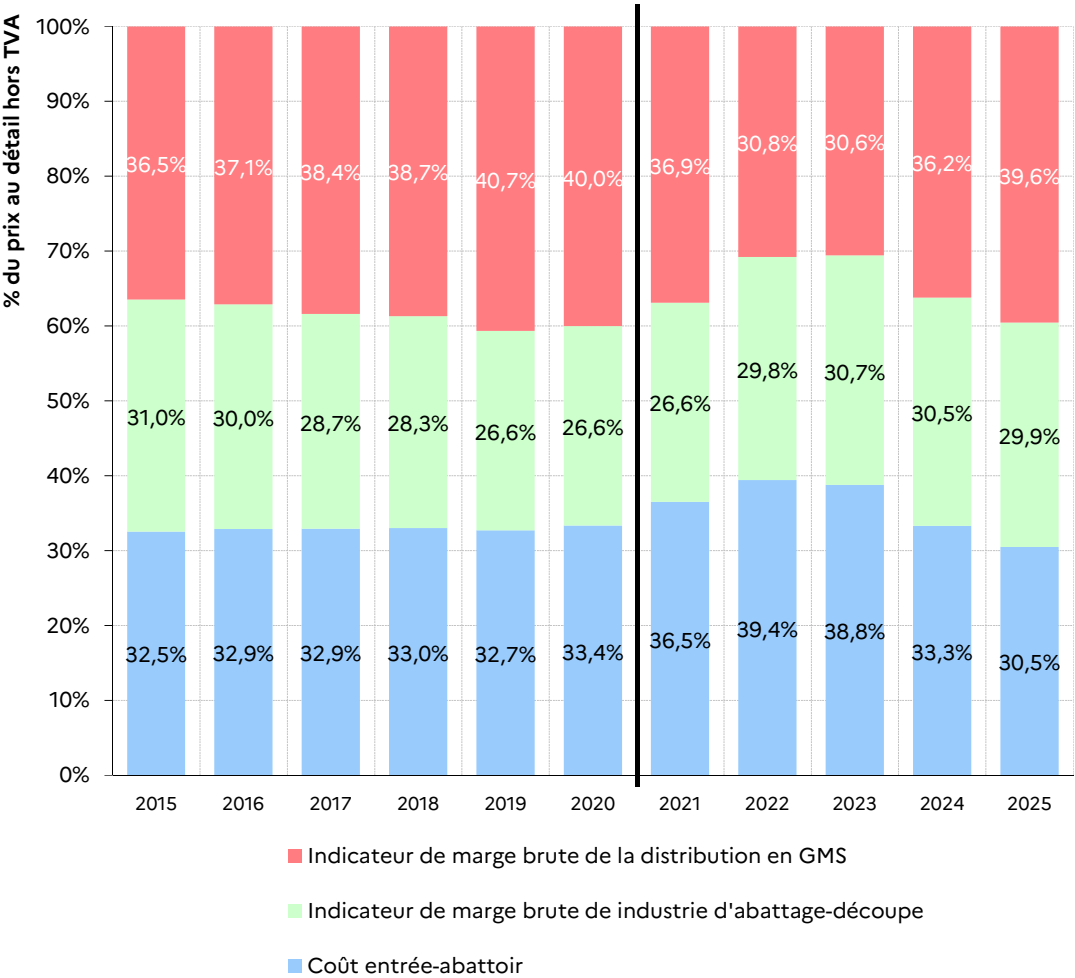
Lecture en 2025 :

- + 80 cts/kg prix au détail ;
 - + 65 cts/kg marge brute GMS ;
 - + 17 cts/kg marge brute industrie ;
 - 6 cts/kg coût matière première.
-
- La baisse du coût de la MP de 2024 et l'augmentation du prix au détail de 2025 aboutit à une augmentation des marges brutes de l'industrie et de la GMS à des niveaux supérieurs à la période étudiée.

Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Worldpanel by Numerator et enquête auprès industriels de l'abattage-découpe

Graphique 97

Composition en pourcentage du prix annuel moyen au détail en GMS de l’escalope/filet de poulet pour la période 2015-2025



Points d’attention :

- En 2022, contexte particulier d’épizootie influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) entraînant une réduction d’offre surtout au premier semestre ;
- À partir de 2022 les PVI sont issus de l’enquête OFPM auprès des industriels de l’abattage-découpe.

Lecture :

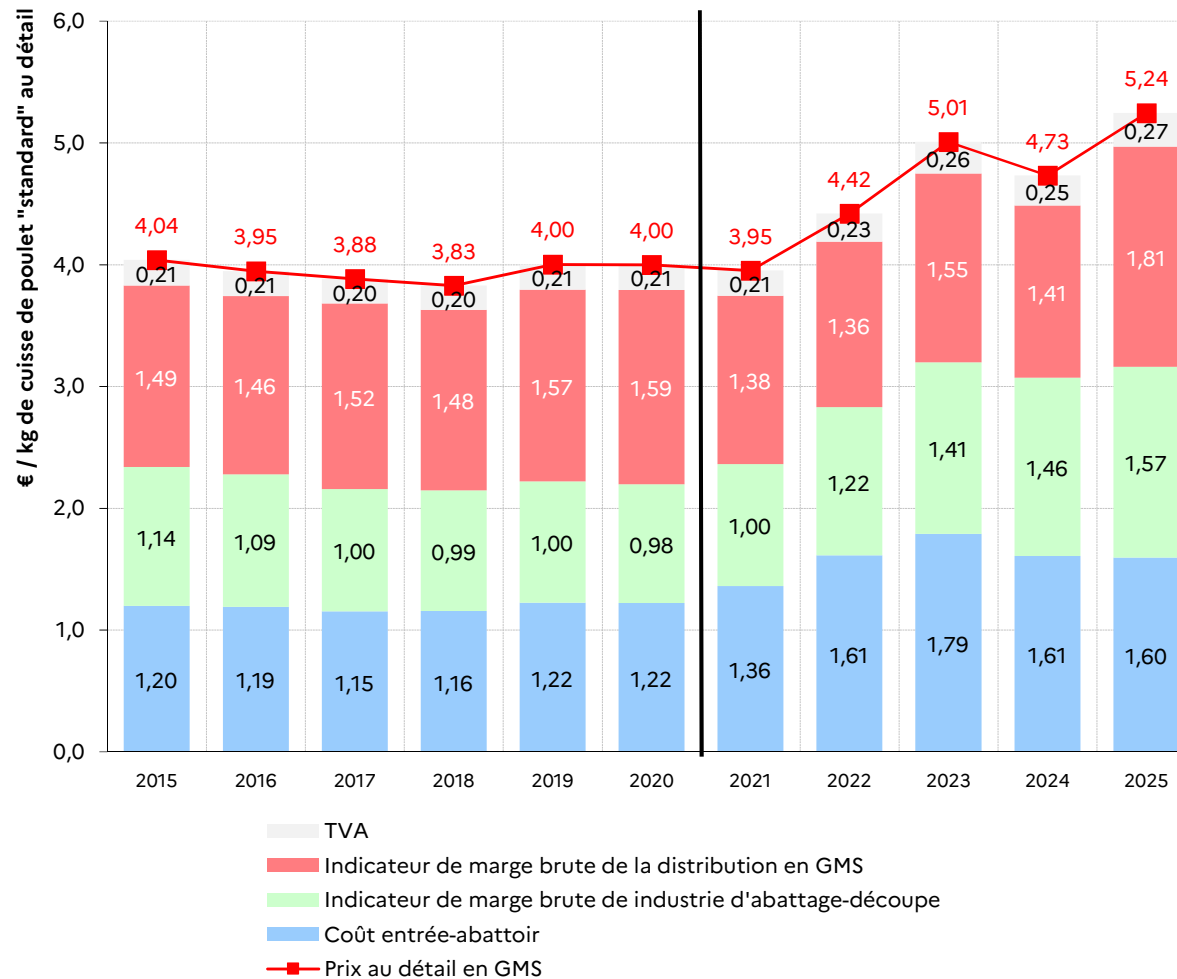
- La baisse du coût de la MP depuis 2021 a abouti à une augmentation de la part de la marge brute de l’industrie de 3 points et de celle des GMS de 3 points.

Sources : OFPM d’après FranceAgriMer, SSP, Worldpanel by Numerator et enquête auprès industriels de l’abattage-découpe

3.1.2. Cuisses de poulet standard

Graphique 98

Composition du prix annuel moyen au détail en GMS de la cuisse de poulet standard pour la période 2015-2025



Points d'attention :

- En 2022, contexte particulier d'épizootie influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) entraînant une réduction d'offre surtout au premier semestre ;
- La cuisse de poulet représente un petit marché en GMS ;
- Ce graphique rétropole le prix Insee industriel 2025 jusqu'en 2021.

Lecture :

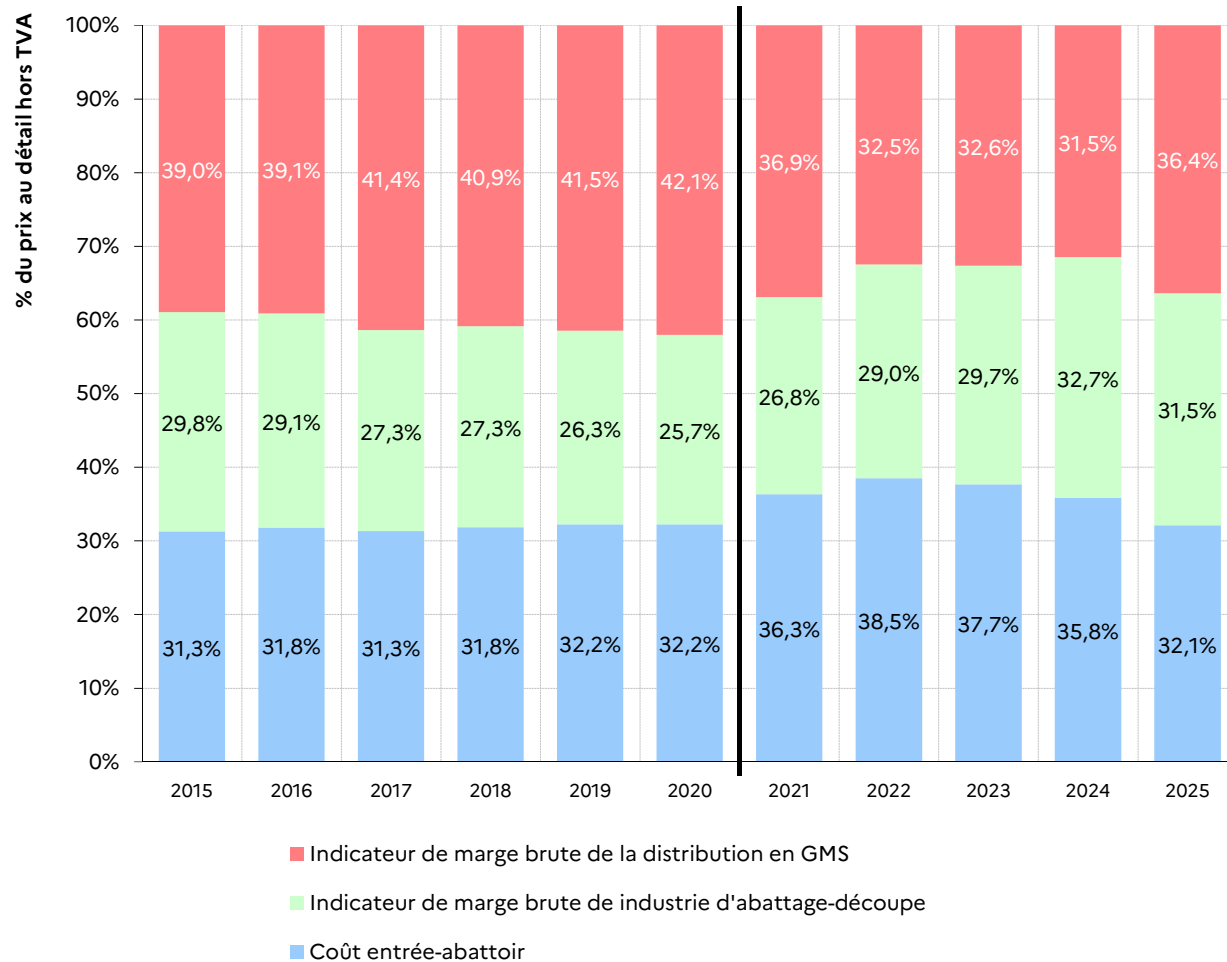
+ 51 cts/kg prix au détail ;
 + 40 cts/kg marge brute GMS ;
 + 11 cts/kg marge brute industrie ;
 - 1 cts/kg coût matière première.

- Comme pour l'escalope, la baisse du coût de la MP de 2024 et l'augmentation du prix au détail de 2025 aboutit à une augmentation des marges brutes de l'industrie et de la GMS à des niveaux supérieurs à la l'ensemble de la période étudiée.

Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Worldpanel by Numerator et enquête auprès industriels de l'abattage-découpe

Graphique 99

Composition en pourcentage du prix annuel moyen au détail en GMS de la cuisse de poulet standard pour la période 2015-2025



Points d'attention :

- En 2022, contexte particulier d'épizootie influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) entraînant une réduction d'offre surtout au premier semestre ;
- La cuisse de poulet représente un petit marché en GMS ;
- Ce graphique rétropole le prix Insee industriel 2025 jusqu'en 2021.

Lecture :

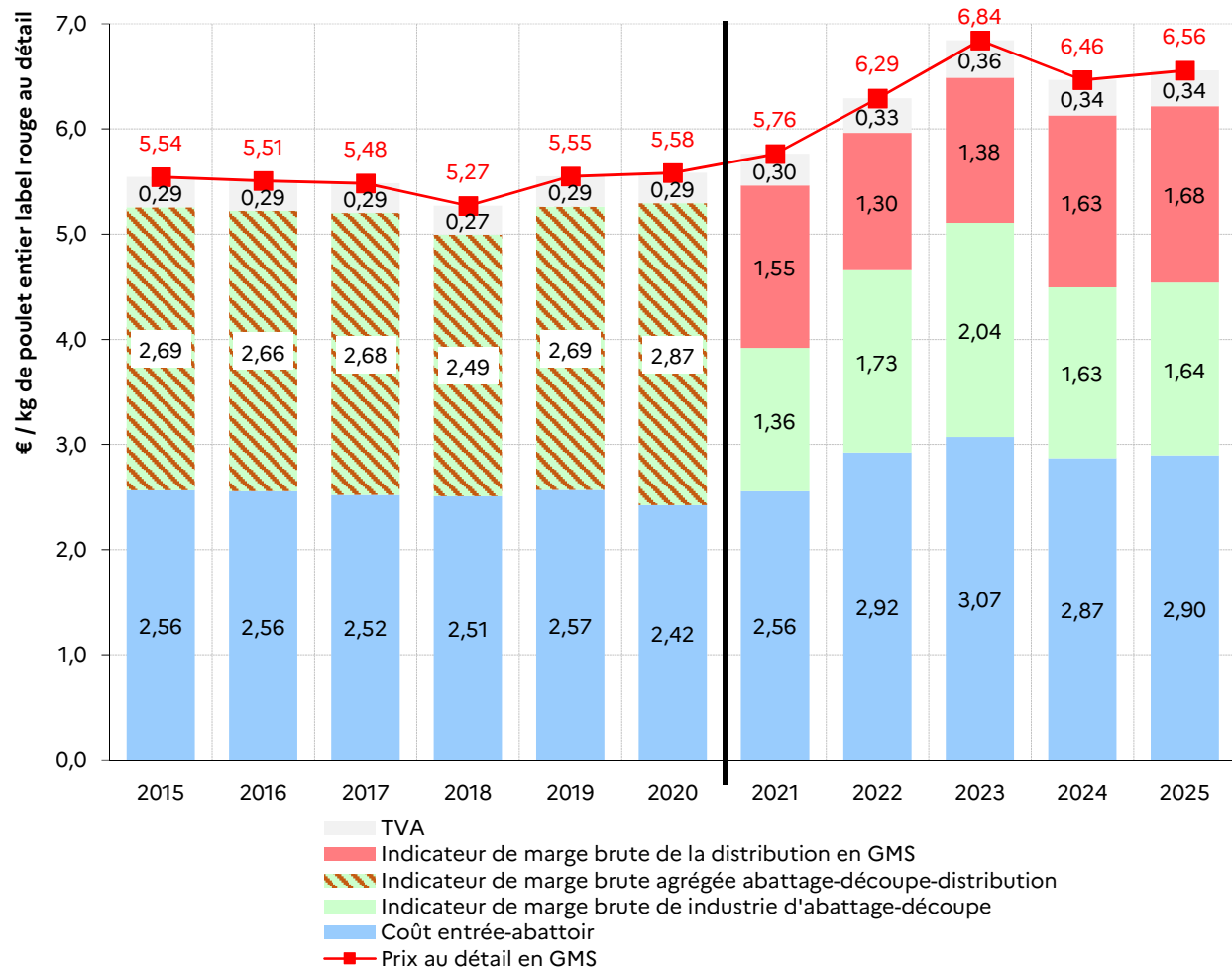
- La part de la marge brute GMS dans le prix au détail retrouve son niveau de 2021.
- Celle de la marge brute de l'industrie augmente depuis 2021, en parallèle de la diminution de la part la MP dans le prix au détail.

Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Worldpanel by Numerator et enquête auprès industriels de l'abattage-découpe

3.2. Prix et indicateurs de marges brutes en filière volailles : poulet entier Label Rouge

Graphique 100

Composition du prix moyen annuel au détail en GMS du poulet entier prêt à cuire Label Rouge pour la période 2015-2025



Points d'attention :

- La marge brute abattage-découpe-distribution est agrégée jusqu'en 2020 ;
- En 2022, contexte particulier d'épizootie influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) entraînant une réduction d'offre ;
- Baisse structurelle des achats des ménages de poulets PAC (2025 : - 3,6 %) ;
- De 2021 à 2024, la référence de prix utilisée est le PVI Insee de septembre 2024 rétropolé (cf. chapitre 1, point 1.1 h).

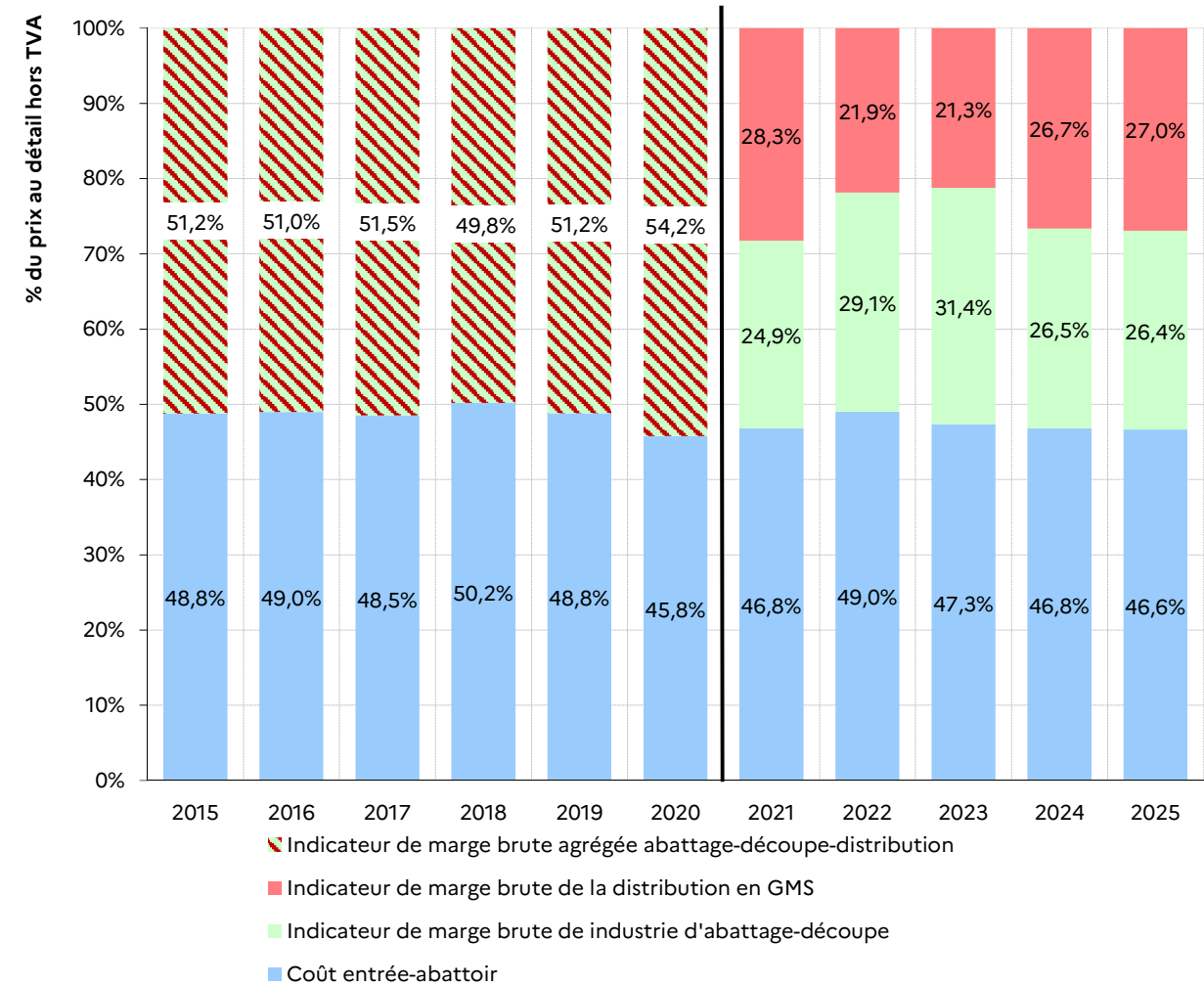
Lecture en 2024 :

- + 10 cts/kg prix au détail ;
 - + 5 cts/kg marge brute GMS ;
 - + 1 cts/kg marge brute industrie ;
 - + 3 cts/kg coût matière première.
- En 2022 et 2023, en lien avec l'inflation, la marge brute de l'industrie a augmenté tandis que celle des GMS ont diminué, probablement dans un objectif de limiter une hausse du prix au détail déjà forte. En 2024 et 2025, la tendance s'est inversée ;
 - Les niveaux de prix et marges restent supérieur à la période pré-inflation.

Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Insee et Worldpanel by Numerator

Graphique 101

Composition en pourcentage du prix moyen annuel au détail en GMS du poulet entier prêt à cuire Label Rouge pour la période 2015-2025



Points d'attention :

- La marge brute abattage-découpe-distribution est agrégée jusqu'en 2020 ;
- En 2022, contexte particulier d'épizootie influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) entraînant une réduction d'offre ;
- Baisse structurelle des achats des ménages de poulets PAC (2025 : - 3,6 %) ;
- De 2021 à 2024, la référence de prix utilisée est le PVI Insee de septembre 2024 rétropolé (cf. chapitre 1, point 1.1 h).

Lecture :

- Répartition des marges relativement stable par rapport à l'an dernier.

Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Insee et Worldpanel by Numerator

4. SOLDE DISPONIBLE ET COÛT DE PRODUCTION DES VOLAILLES EN ÉLEVAGE

Suite à la demande du Comité de Pilotage de présenter des résultats issus des coûts de production élaborés par les instituts techniques agricoles comparables entre filières pour la rémunération possible des exploitants, l'Observatoire a mis en place un groupe de travail spécifique à cette question.

Il est ressorti de ces travaux le fait de présenter des résultats sans charges supplétives³, sous forme de solde disponible comptable. Ce solde disponible sert notamment à la rémunération de l'exploitant et des autres non-salariés éventuels, ainsi qu'au paiement de leurs cotisations sociales.

La présentation suivante des soldes disponibles par kilogramme de carcasse est permise par la combinaison de trois sources de données :

- les coûts de production « en vif » produits par l'Itavi (Institut technique de l'aviculture) et ce pour deux catégories de volailles : poulet standard, poulet Label Rouge. Ces coûts de production s'appuient sur les résultats technico-économiques moyens des exploitations appartenant aux organisations de production suivies par l'institut ;
- le prix entrée-abattoir « en vif » suivi par le SSP pour l'ensemble de ces productions ;
- le taux de conversion moyen carcasse/vif admis dans la filière et présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 14

Taux de conversion vif / carcasse pour les différentes productions de volailles

Ces taux de conversion permettent d'exprimer le poids en carcasse obtenu après l'abattage d'un animal et ceci par kilogramme d'animal vif.

Production	Taux de conversion carcasse / vif
Poulet standard	0,732
Poulet label	0,700

4.1. Solde disponible des élevages de volailles

La représentativité de l'échantillon 2025 est la suivante :

Tableau 15

Échantillon des exploitations appartenant aux organisations de production de volailles suivies par l'Itavi

Production	Taille de l'échantillon (nombre de têtes)	Part dans la production nationale (en têtes) ⁽¹⁾
Poulet standard	73 241 274	environ 16 %
Poulet label	42 988 828	environ 44 % des volailles sous label

(1) en pourcentage de la production standard hors poulet lourd et poulet export
Source : Itavi

³ Les charges dites « supplétives » ou « forfaitaires » sont des rémunérations théoriques du travail, du foncier et du capital de l'exploitant, évaluées à hauteur d'un standard prédéfini en référence à la rémunération à laquelle ces facteurs pourraient prétendre sur le marché du travail salarié, le marché de la location des terres agricoles (fermages) et sur le marché des capitaux.

Les coûts des années 2010 à 2024 fournis par l'Itavi proviennent du recueil de données déclaratives et, pour certains postes, de simulations (voir ci-dessous). Le solde disponible 2025 a été calculé sur la base des données 2024, avec une actualisation portant uniquement sur les coûts de l'aliment et du poussin (principales charges) :

- **L'aliment** : le prix de l'aliment est fixé par contrat entre intégrateur et éleveur. Ce prix de contrat peut être artificiel et biaiser le réel coût de production. Ainsi, l'Itavi calcule un coût de production de l'aliment (par l'intégrateur), évoluant selon l'indice « coûts matières premières » (établi par l'Itavi⁴) et selon l'inflation ;
- **Les poussins** : prix fixé par contrat mais non communiqué, il est estimé à dire d'experts ; entre chaque enquête, le prix du poussin est indexé en fonction du coût de l'aliment (l'hypothèse retenue est d'indexer 46 % du prix du poussin sur l'évolution du coût de l'aliment) ;
- **Les autres charges variables** : elles sont issues de l'« *Enquête avicole des Chambres d'Agriculture de l'Ouest* » pour les productions standard et certifiée et sont collectées auprès des organisations enquêtées pour les productions Label Rouge et bio. Cette ligne comprend les postes suivants : eau, électricité, gaz (chauffage), frais vétérinaires, désinfection, litière et enlèvement du fumier, enlèvement des animaux, cotisations et taxes spécifiques ;
- **Les charges de structure** (ou charges fixes hors main-d'œuvre non salariée, sur le Graphique 102) : sont estimés par l'Itavi les charges concernant l'amortissement des bâtiments et du matériel et les frais financiers. Les autres charges fixes (assurance, entretien et réparation, terme fixe de la cuve, frais de gestion) sont issues de l'« *Enquête avicole des Chambres d'Agriculture de l'Ouest* » pour les productions standard et CCP et elles sont collectées auprès des organisations enquêtées pour les productions Label Rouge et bio :
 - o **Les amortissements** : ne sont pas comptabilisés selon des dépenses réelles ; l'Itavi considère, par convention, un élevage ayant récemment investi dans des bâtiments neufs, financés à 80 % par emprunt bancaire. Le calcul des amortissements repose sur des durées moyennes, en distinguant les durées applicables aux bâtiments et au matériel. L'Itavi a choisi d'indexer les valeurs disponibles sur l'indice du coût de la construction. Les bâtiments d'élevage sous label font l'objet d'une estimation de coût sur la base d'une enquête auprès des organisations de production ;
 - o **Les frais financiers** : leur calcul repose sur une quotité d'emprunt de 80 % de l'investissement hors taxes, un taux d'intérêt de 2,16 % (moyenne des 5 dernières années) et une durée de remboursement de 10 ans.
- **Les postes non comptabilisés** : les frais d'agios sur l'aliment ou pour des ouvertures de crédit (avances de trésorerie que peuvent faire les organisations de production ou les coopératives aux éleveurs) et les charges relatives aux matériels divers sont trop dépendants de la situation de chaque éleveur pour que ce type de charge soit pris en compte dans des calculs de solde disponible moyen.

Pour les poulets label, l'incidence du déclassement des animaux, qui ne sont donc pas valorisés au prix des animaux labellisés, n'a pas été prise en compte pour l'estimation de leur prix. À noter que le déclassement est d'environ 5 % en poulet Label Rouge. Le coût du foncier

⁴ Méthode de calcul des indices « coûts matières premières » Itavi : les prix d'un panier de 35 matières premières (MP) sont suivis mensuellement et lissés sur 3 mois. Les coûts de transport sont indexés sur l'indice transport régional publié mensuellement par le CNR (Comité National Routier). Les trois matrices : besoins nutritionnels des animaux, caractéristiques et coûts des MP, contraintes d'incorporation (mini maxi) ont été élaborées et validées avec des professionnels de l'alimentation animale. Elles sont actualisées périodiquement pour prendre en compte les évolutions des connaissances et des pratiques. Plus d'information sur : <https://www.itavi.asso.fr/content/les-indices-itavi>

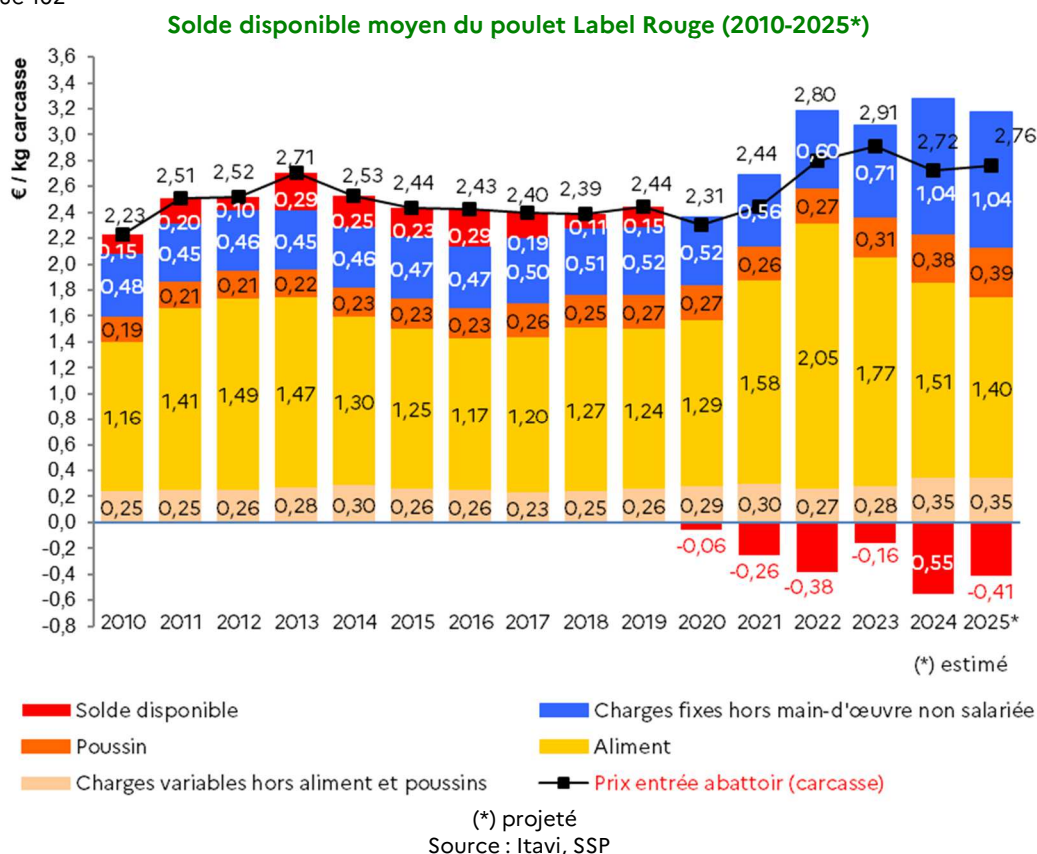
engendré par la présence de parcours dans les productions sous label et biologiques n'est pas non plus pris en compte.

Le solde disponible de la **production du poulet standard** n'est pas publié cette année en raison d'une méthodologie, différente de celle du Label Rouge, qui ne paraît pas adaptée pour refléter les effets de la conjoncture actuelle que connaît la filière, notamment en raison d'une forte tension sur le prix du poussin.

Pour la production du poulet Label Rouge, en 2024, les hausses du prix du poussin (+ 7 centimes) et des charges fixes (+ 33 centimes) ont entraîné une hausse des charges totales malgré une diminution du prix de l'aliment (- 26 centimes). En parallèle, le prix de vente entrée-abattoir a diminué de 19 centimes. Ainsi, le solde disponible s'est dégradé (- 39 centimes) et est resté négatif (- 55 centimes).

En 2025⁵, l'ensemble des charges diminuerait, en raison d'une nouvelle baisse du prix de l'aliment (- 11 centimes). En parallèle, le prix de vente entrée-abattoir resterait quasi stable (+ 1 %). Au final, le solde disponible, bien que toujours négatif, s'améliorerait de 14 centimes/kg en 2025.

Graphique 102



4.2. Coût de production des volailles

En complément de l'approche en solde disponible, l'Observatoire présente les indicateurs de coûts de production tels que définis par l'ITAVI, sans en commenter les résultats.

La finalité de ces indicateurs de coûts de production est différente, ayant vocation à servir de référence au sein des filières. Aussi, ces indicateurs de coûts de production adoptent des conventions de calcul et méthodes propres à chaque filière et qui ne peuvent être comparées entre elles. Ces calculs intègrent notamment des charges supplétives qui ne sont pas issues de

⁵ estimation

la comptabilité des exploitations, mais sont des conventions validées par les membres des interprofessions et destinées à intégrer, dans l'ensemble des coûts qui doivent être rémunérés par les produits de l'exploitation, en plus de ces charges mesurées comptablement, un certain niveau de rémunération des facteurs de production apportés par les exploitants, à commencer par le travail non salarié.

La présentation suivante des coûts de production par kilogramme de carcasse est permise par la combinaison des trois mêmes sources de données que pour les soldes disponibles présentés précédemment.

La représentativité de l'échantillon est identique.

Les coûts des années 2010 à 2025 fournis par l'Itavi proviennent du recueil de données déclaratives et, pour certains postes, de simulations (voir ci-dessous). Le coût de production 2025 a été calculé sur la base des données 2024, seuls les coûts de l'aliment et du poussin (principales charges) ont été actualisés selon les mêmes hypothèses, présentées précédemment pour le solde disponible. Une hypothèse est cependant rajoutée :

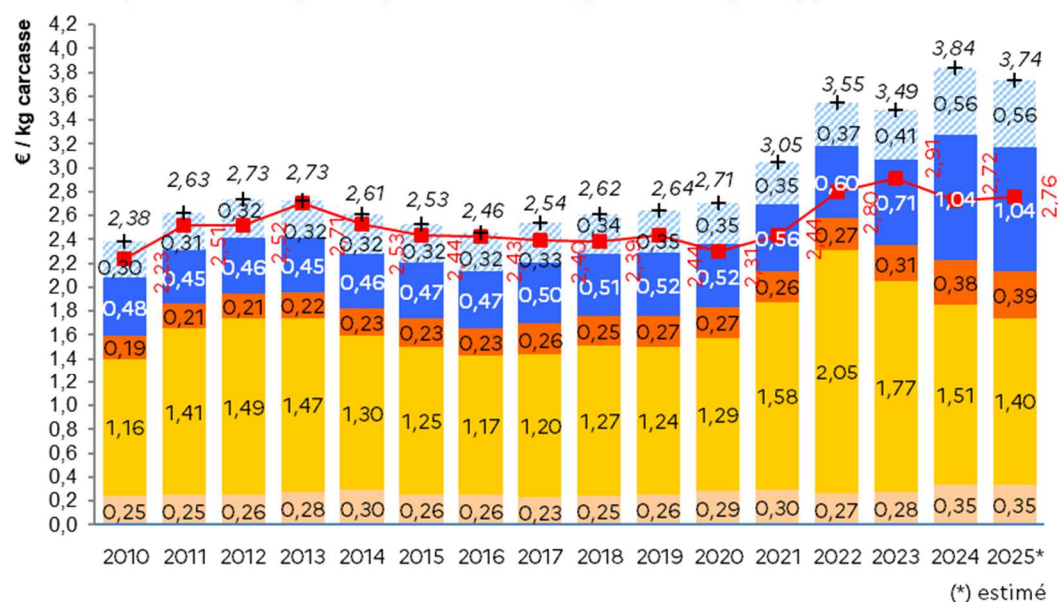
- **Le travail :** le niveau de rémunération du travail de l'éleveur est fixé forfaitairement à 2 SMIC bruts par UTH. L'Itavi considère que l'exploitant est spécialisé en aviculture et travaille seul sur l'élevage simulé. Une unité de travail annuel est alors prise en compte pour l'équivalent de 3 000 m² de bâtiments en production standard. En production label, la productivité du travail a été fixée à 0,75 unité de travail annuel pour 1 600 m² (surface maximale fixée par les cahiers des charges des labels rouges),

La prise en compte des charges supplétives pour la rémunération du travail de l'éleveur explique l'écart de résultat avec le solde disponible.

Pour les mêmes raisons que pour le solde disponible, le **coût de production du poulet standard** ne sera pas publié dans le rapport 2026.

Graphique 103

Coût de production moyen du poulet Label Rouge avec charges supplétives (2010-2025*)



Charges supplétives : main d'œuvre non-salariée Charges fixes hors main-d'œuvre non salariée
 Poussin Aliments
 Charges variables hors aliment et poussins Prix entrée abattoir (carcasse)
 + Coût total

(*) projeté
Source : Itavi, SSP

5. COMPTES DES ENTREPRISES D'ABATTAGE ET DE TRANSFORMATION DES VIANDES DE POULET

Les comptes des entreprises d'abattage et de transformation des viandes de poulet (code NAF 10.12 Z) utilisés sont ceux déposés aux greffes des tribunaux de commerce et publiés sur la base Diane (Moody's).

Les entreprises de l'échantillon étudié ont été sélectionnées selon :

- Les volumes abattus, sur la base des données d'abattage par espèce et par entreprise, fournis par le SSP pour les années ci-dessous ;
- L'analyse de leur compte de résultat, afin de ne retenir que les entreprises qui ont une activité de commercialisation de viande de poulet.

Pour cette enquête dans le rapport 2026, l'Observatoire a pu faire une comparaison interannuelle à échantillon constant, pour un nombre de 29 entreprises sur la période de 2017 à 2024 (figure 104). Les entreprises étudiées représentent 87 % de la valeur des biens commercialisés au niveau national (Source PRODCOM⁶, enquête annuelle de production).⁷

Le chiffre d'affaires de cet échantillon varie entre 4 milliards d'euros en 2017 et 5,2 milliards d'euros en 2024 sur la période étudiée. La structure des charges demeure relativement stable sur l'ensemble de la période, bien que les produits et les dépenses aient progressé de 29 % en valeur entre 2017 et 2024.

Entre 2023 et 2024, la part des « *achats de marchandises, matières premières et autres approvisionnements* » diminue de 1 point de pourcentage et augmente de 4 % en valeur. Sur l'ensemble de la période, les achats de marchandises progressent de 14 % en valeur, tandis que les achats de matières premières enregistrent la plus forte hausse (+ 24 %), avec un pic en 2022. Cette évolution particulière s'explique notamment par la forte inflation du coût de l'alimentation des volailles, ainsi que par une tension sur la disponibilité des volailles, lié aux épisodes d'influenza aviaire hautement pathogène.

Par ailleurs, la part des « *autres achats et charges externes* », qui comprennent notamment les dépenses d'emballage, d'eau et d'électricité, augmente de 1,6 point de pourcentage entre 2023 et 2024 mais stagne en valeur, faisant suite à une augmentation de 10 % en 2023. Sur l'ensemble de la période, cette catégorie de charges progresse de 2,5 points de pourcentage. En 2024, la part des salaires progresse également, de 0,6 point par rapport à l'année précédente et de 5 % en valeur ; ce poste avait déjà augmenté en 2023 de 1,5 point par rapport à 2022. En valeur, les charges salariales augmentent de 34 % entre 2017 et 2024 (cf. chapitre 1 éléments de contexte).

Malgré cette inflation des postes de dépenses pour les entreprises d'abattage-découpe et de transformation de la viande de poulet, le résultat courant avant impôt demeure à un niveau historiquement élevé. Il diminue de 10 %, passant de 190 millions à 170 millions entre 2023 et 2024, mais progresse de 57 % sur la période 2017 – 2024 (de 108 à 170 millions).

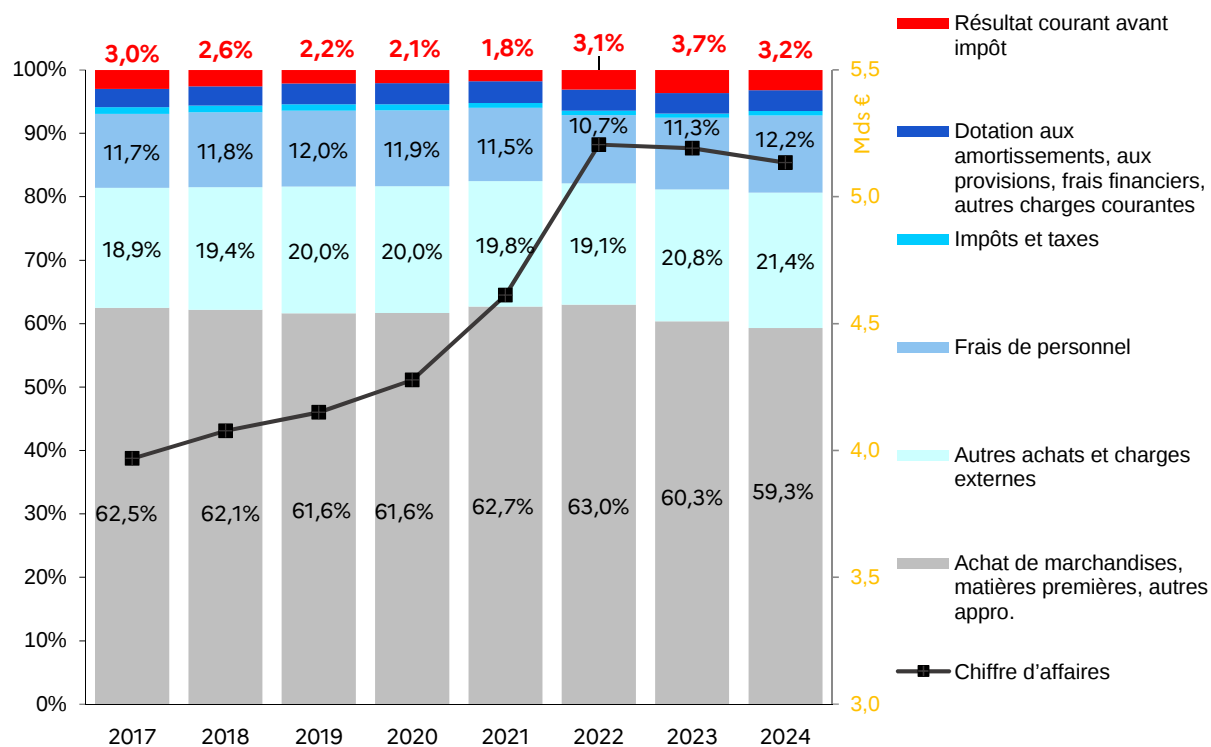
⁶ <https://www.agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Chd2520/detail/>

⁷ La différence de représentativité du code NAF 1012.Z sur ESANE par rapport à ProdCom s'explique principalement par la différence de périmètre de ces deux enquêtes. Esane établit un chiffre d'affaires à 15 milliards d'euros pour le secteur car il prend en compte la totalité des activités des groupes et entreprises afférant à l'activité principale de transformation et découpe volaille. L'enquête EAP dont est issu ProdCom porte sur la production de volaille seulement.

Cette évolution s'explique en partie par la hausse du chiffre d'affaires sur l'ensemble de la période (+ 29 %), dans un contexte de marché de la volaille dynamique du côté de la demande et marqué par une offre instable au niveau européen, en lien avec l'influenza aviaire.

Graphique 104

Charges et résultat des entreprises d'abattage et de transformation de viande de poulet
(en % du chiffre d'affaires)



Source : comptes des entreprises d'abattage de viande de volaille (NAF 1012Z) publiés sur la base Diane

Les résultats sont présentés en pourcentage du chiffre d'affaires, avec également une courbe présentant l'évolution du chiffre d'affaires en milliards d'euros de l'échantillon en seconde ordonnée (échelle de droite).